

DOCUMENT 2.4 : Énoncé économique de l'automne 2020

Chaque automne, le gouvernement du Canada émet une mise à jour économique ou un aperçu qui fournit une information de base sur la situation économique actuelle, les dépenses du gouvernement et les revenus prévus pour l'année en cours (et au-delà).

L'énoncé économique de l'automne 2020 a été publié le 30 novembre 2020. Cette mise à jour était particulièrement importante car le gouvernement du Canada n'a pas produit de budget officiel au printemps de 2020 en raison de la pandémie. Il a plutôt publié une mise à jour économique en juillet.

INFORMATION CLÉ :

- L'exercice du gouvernement s'étale du 1er avril au 31 mars (12 mois).
- Les dépenses prévues (argent dépensé) pour 2020-2021 sont de **657 milliards de dollars**. En comparaison, c'était 374 milliards de dollars l'année précédente.
- Les revenus (argent reçu) pour 2020-2021 devraient être de **275 milliards de dollars**. En comparaison, c'était 334 milliards de dollars l'année précédente.
- Le document propose un plan visant à réduire ce déficit de 381 milliards de dollars en 2020-2021 à 121,2 milliards de dollars en 2021-2022, et ainsi de suite pour les années suivantes.

RELANCE :

Le gouvernement libéral a proposé un **plan de relance** de trois ans qui prévoit des investissements jusqu'à 100 milliards de dollars dans des mesures visant à stimuler l'économie. Le plan a non seulement pour but d'aider le Canada à se sortir de la récession liée à la pandémie (ralentissement économique), mais également de créer une économie plus verte, plus novatrice, plus inclusive et plus résiliente.

VOICI CERTAINES DES PRINCIPALES MESURES DE SOUTIEN :

<p>Soutien aux jeunes et aux familles</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Complément de l'Allocation canadienne pour enfants : les familles à revenu faible et moyen recevront jusqu'à 1 200 \$ pour chaque enfant de moins de six ans en 2021.• Emploi des jeunes : investir 447,5 millions de dollars en 2021-2022 pour créer 40 000 emplois d'été supplémentaires pour les jeunes. Les employeurs pourront réclamer jusqu'à 100 % de la valeur du salaire minimum pour chaque jeune engagé.• Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire : fournir jusqu'à 2 milliards de dollars en soutien aux provinces et territoires pour financer des espaces d'apprentissage adaptés, une meilleure ventilation et l'achat d'équipement de protection individuel dans les écoles; 112 millions de dollars de plus ont été annoncés pour les communautés autochtones afin de financer un retour en classe sécuritaire dans les réserves.
<p>Économie verte</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Rénovation énergétique résidentielle : offrir des subventions pouvant atteindre 5 000 \$ pour les Canadiens qui améliorent l'efficacité énergétique de leur maison. Le programme coûtera 2,6 milliards de dollars sur 7 ans, à partir de 2020-2021, et couvrirait le coût de mener un million d'évaluations ÉnerGuide gratuites et de payer pour le recrutement et la formation des agents chargés de les effectuer.• Investir 150 millions de dollars sur trois ans pour aider Ressources naturelles Canada à augmenter le nombre de bornes de recharge en appui aux véhicules qui ne produisent pas d'émissions polluantes.

<p>Allègements fiscaux</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement fédéral supprimera la TPS/TVH sur les couvre-visage et les masques. Cela coûtera 95 millions de dollars sur deux ans, à partir de 2020-2021.
<p>Soins de longue durée</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Un fonds de 1 milliard de dollars sera créé pour aider les provinces et les territoires à améliorer le contrôle des éclosions de COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée au cours des trois prochaines années.
<p>Télétravail</p> 	<ul style="list-style-type: none"> L'Agence du revenu du Canada permettra aux Canadiens ayant des « dépenses modestes » de réclamer jusqu'à 400 \$ en déductions fiscales associées au travail de la maison, sans avoir à tenir un registre détaillé de leurs dépenses.
<p>Soutien aux travailleurs et aux entreprises</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) : fournir 83,5 milliards de dollars pour aider les employeurs qui ont subi une baisse de revenus en raison de la COVID-19.
<p>Recherche et développement</p> 	<ul style="list-style-type: none"> 13,6 milliards de dollars pour appuyer la recherche médicale et le développement d'un vaccin.
<p>Populations vulnérables</p> 	<ul style="list-style-type: none"> 236,7 millions de dollars en fonds d'urgence pour réduire l'itinérance et la transmission de la COVID-19. 274,2 millions de dollars pour offrir une formation aux populations vulnérables.

NOUVELLES SOURCES DE REVENUS :

<p>Géants du numérique</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Les entreprises établies à l'étranger qui vendent des produits et services numériques au Canada (tel que Netflix et Google) devront percevoir et remettre la TPS/TVH sur leurs ventes taxables. Le gouvernement fédéral prévoit que cela générera des revenus de 1,2 milliard de dollars sur cinq ans, à partir de 2021-2022.
<p>Locations à court terme</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement fédéral commencera à appliquer la TPS/TVH aux locations à court terme effectuées à partir d'une plateforme en ligne (comme Airbnb) en juillet 2021. Cela devrait générer des revenus de 360 millions de dollars sur cinq ans.